

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 56 (1911)
Heft: 3

Artikel: Les manœuvres des troupes de Saint-Maurice en 1910
Autor: Verrey
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-339254>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les manœuvres des troupes de Saint-Maurice

EN 1910

(Voir carte 1 : 50 000)

(Pl. XVI).

Le théâtre principal des manœuvres de Saint-Maurice en 1910 a été le pays compris entre la Grande-Eau et la Gryonne.

Cette région n'est pas de très haute altitude et les conditions dans lesquelles la troupe devait vivre, marcher et se battre n'étaient pas celles de la guerre alpine proprement dite, que les manœuvres précédentes, en particulier celles de Fénéstral, rappelaient déjà davantage.

Bien qu'il soit presque partout praticable à l'infanterie, ce terrain aux pentes boisées, très raides parfois, demande certains efforts tout à fait méritoires de la part de la troupe et oppose aux officiers de grandes difficultés pour la conduite du combat.

A l'exception de la contrée des Ecovets où la vue est plus étendue et le champ de tir plus dégagé, les forêts étendues et, dans les prairies, les nombreux bouquets de sapins, les combes et les fréquents ressauts du sol font bien vite perdre le contact, non seulement entre troupes voisines, mais encore entre le chef et sa troupe, et ralentissent énormément la transmission des rapports et des ordres. Il était donc excellent pour les troupes mobiles de Saint-Maurice qui travaillent volontiers dans la plus haute montagne aux vastes horizons, d'apprendre à lutter contre des difficultés de ce genre.

Le commandant de Saint-Maurice, directeur des manœuvres, avait non seulement en vue l'instruction tactique de ses troupes, mais il avait à cœur que les manœuvres profitassent à ses officiers pour compléter leurs expériences dans le service intérieur. Il désirait qu'ils eussent l'occasion de s'occuper avec soin de leurs trains, de leurs chevaux, de leur matériel et de leurs subsistances, ainsi que d'exiger des travaux de remise en état faits à fond et d'en contrôler l'exécution; cela surtout pour les troupes de Landwehr, si rarement sous les armes.

Dans ce but, on interrompit la manœuvre toujours assez tôt l'après-midi.

Au point de vue des subsistances, la question était assez simplifiée par l'existence du chemin de fer de Bex-Chesières qui pouvait servir à ravitailler au moins un des partis.

On avait en outre réquisitionné 75 chars légers de montagne pour remplacer les voitures d'ordonnance et autres, trop lourdes pour cette région si montueuse.

Chaque compagnie d'infanterie reçut :

1^o Trois chars :

le 1^{er} transportait les couvertures ;

le 2^e les bagages et la 2^e ration de réserve ;

le 3^e servait aux ravitaillements.

2^o Un cheval de bât destiné au ravitaillement de sections détachées sur des points que les chars ne pouvaient pas atteindre.

Chaque état-major de bataillon avait à sa disposition un char avec son cheval de trait, un cheval de bât et 1 ou 2 chevaux de réserve.

La comp. sap. 2 Lw. et l'ambulance avaient un train semblable consistant en 2 chars à 1 cheval et 2 chevaux de bât ; seule, la voiture à blessés était à 2 chevaux.

La charge maximale de ces chars ne devait pas dépasser 350 kilog. et, dans certains cas, il fallut les alléger de moitié et faire alors le transport en deux voyages. Ajoutons qu'en plus haute montagne ces chars légers n'auraient pas suffi ; on aurait dû recourir à des convois de bêtes de somme.

La direction des manœuvres avait établi des listes, distribuées aux commandants des corps de troupes et des unités indépendantes, portant les dépôts des chars de remplacement, de bois, de foin et de paille.

Les subsistances étaient en abondance et leur distribution réglée jour par jour jusque dans tous les détails (sauf pour les bataillons de carabiniers) par le commissaire des guerres de Saint-Maurice, suivant un plan distribué aussi à tous les commandants de compagnie ¹.

Ces prescriptions détaillées pourront paraître à certains de nos lecteurs attentatoires à l'initiative des chefs de compagnie ; mais

¹ La viande était délivrée en gare, déjà coupée en morceaux de 3 à 4 kilog., ce qui simplifiait le travail des cuisiniers le soir.

à la montagne, où l'on ne dispose que de chars légers ou d'animaux de bât, la capacité de transport est restreinte et les chefs de compagnie ne peuvent pas transporter avec eux, comme à la plaine, un magasin de fromage, de pâtes, de pommes de terre, etc. Le ravitaillement de ces « petits vivres » doit donc se faire aussi au jour le jour et il sera naturellement le même pour toute la troupe.

Disons, en passant, que le bat. 12 avait touché des cuisines portées sur bêtes de somme. Ces cuisines sont à l'essai depuis quelque temps à Saint-Maurice (et probablement ailleurs), où on les apprécie. Elles ont le seul et inévitable défaut d'être trop petites; chaque animal de bât ne peut porter que deux cuisines fournissant une trentaine de rations chacune.

Notons aussi que l'artillerie de montagne avait reçu pour les jours de manœuvres un fourgon de montagne construit suivant les plans du colonel d'état-major Immenhauser.

Les trains étaient neutralisés. Les places de distribution étaient prévues pour le détachement rouge à Aigle, pour le détachement bleu à Villars. Les commandants de détachement disposaient, dans la règle, de leurs trains, quitte à ces derniers à être exacts aux distributions et à temps, le soir, auprès de la troupe.

Nous reviendrons du reste à la fin de notre article sur toutes ces questions de service intérieur et de subsistances.

* * *

Les deux détachements adverses étaient formés comme suit :

Détachement bleu.

Commandant : Lieutenant-colonel Chessex.

Commandant du R. J. 42 Lw. avec son état-major.

Troupes : R. J. 42 Lw. { Bat. 103
 » 104

Batt. mont. 1.

Comp. mitr. fort. 3, forte de 8 mitrailleuses (formant 1 groupe à 2 comp.).

Comp. sap. fort. 3.

Un détach. de pionniers et de signaleurs (avec 5 km. de petit câble, l'appareil Zeiss et 2 miroirs).

Un détachement sanitaire.

L'effectif du détachement bleu était (chiffre rond) de 2100 hommes (dont 80 officiers) et 175 chevaux ou mulets.

Détachement rouge.

Commandant : Colonel d'art. Revilliod avec un état-major formé *ad hoc*.

Troupes : Bat. fusiliers 12.
 » carab. 1.
 » » 2.
 Gr. art. de mont. 1 (— batt. 1).
 Comp. sap. 2 Lw.
 Un détach. de pionn. et de signaleurs (avec 3 km. de petit câble, l'appareil Zeiss et 2 miroirs).

L'effectif du détachement rouge¹ était de 1900 hommes (dont 100 officiers) et 210 chevaux et mulets.

Le directeur des manœuvres avait gardé à sa disposition une compagnie formée de surnuméraires des bat. 103 et 104 et un petit détachement de pionniers pour ses propres communications téléphoniques avec les arbitres ou les commandants des détachements. Mentionnons ici que l'administration des téléphones à Aigle a été des plus arrangeante pour permettre l'établissement de nombreuses lignes militaires avec raccordement aux lignes civiles et pour faciliter le service de nos communications.

Le 2 octobre au soir, les deux détachements stationnent comme suit :

Bleu dans le secteur Bex-Gryon-Chesières.

Rouge dans le secteur Noville-Vouvry-Vionnaz.

Seule, l'artillerie de montagne est encore, pour cette nuit, réunie tout entière à Aigle.

Les commandants des deux détachements à Vouvry et à Chesières recevaient le même soir la situation générale et les situations spéciales à chacun de leur détachement.

Situation générale le 2 octobre au soir.

(Cartes 1 : 250,000 et 1 : 100,000.)

Rouge a atteint avec ses têtes de colonnes la ligne Annemasse-Genève-Gex-Jougne.

Bleu est derrière la ligne Venoge-Thièle.

Les forts de Saint-Maurice sont en état de guerre.

Rouge.

Situation spéciale le 2 octobre au soir.

Le commandant de la Ne division rouge à Annecy envoie le 2 octobre l'ordre

¹ Les deux bataillons de Landwehr ont un total de près de 1700 hommes, tandis que les trois bataillons rouges arrivent à peine ensemble à 1600 hommes.

suivant au commandant d'un détachement poussé à Annemasse (détachement rouge) :

Annecy, 2 octobre 6 h. S.

- 1° Le gros des troupes ennemies est derrière la ligne Venoge-Thièle.
Les forts de Saint-Maurice sont occupés.
Le Landsturm bleu garde les ponts du Rhône et les accès du Val d'Illicz.
Notre armée franchit demain la ligne Genève-Gex-Jougne.
Au sud du lac Léman nos douaniers occupent le front Saint-Gingolph-Dent-d'Oche-La Chapelle.
- 2° La Ne division sitôt prête (dès le 4 ou 5 octobre) avancera par Bouveret-Aigle-Zweisimmen sur Thoune.
- 3° Votre détachement, transporté demain matin par chemin de fer à St-Gingolph, gagne la région Grande-Eau-Avançon pour protéger ma marche entre Aigle et Ormont-dessus contre toute entreprise de la garnison de Saint-Maurice.
- 4° J'assure vos communications jusqu'à Chessel où je vous ravitaille (supposé).

Le commandant de la Ne division rouge.

PRESRIPTIONS DE MANŒUVRE

Les corps de troupe et les unités formant le détachement rouge arriveront le 3 octobre à 11 h. 30 M. à Chessel.

Le détachement sera rassemblé à la lisière ouest du village où je lui enverrai de nouveaux ordres à 11 h. 45 M.

Saint-Maurice, le 1^{er} octobre 1910.

Le directeur des manœuvres,
FAMA, colonel.

Bleu.

Situation spéciale le 2 octobre au soir.

A la nouvelle que des troupes rouges se sont portées à l'est de Genève, le commandant de Saint-Maurice donne le 2 octobre au soir l'ordre suivant au commandant du R. J. 42 Lw. renforcé (détachement bleu).

Dailly, 2 octobre 6 h. S.

- 1° L'ennemi a atteint avec ses têtes de colonnes la ligne Annemasse-Genève-Gex-Jougne.
Notre armée est derrière la ligne Venoge-Thièle. Les ponts du Rhône et les accès du Val d'Illicz sont gardés par notre Landsturm.
Je fais sauter les ponts du Rhône dès et y compris Collombey en aval.
- 2° Je veux retarder dans la mesure de mes forces l'invasion de l'armée rouge au S.-E. du lac Léman.
- 3° Votre détachement se porte dans le secteur Avançon-Grande-Eau pour de là empêcher l'ennemi :
 - a) de s'établir dans la plaine du Rhône entre Aigle et Bex;
 - b) de remonter les vallées de la Grande-Eau, de la Gryonne et de l'Avançon.

4^o Ravitaillement et évacuations par le chemin de fer Bex-Chesières.

Le commandant de Saint-Maurice.

PRESRIPTIONS DE MANŒUVRE

Le détachement bleu se trouvera le 3 octobre, à 10 h. M., rassemblé au N.-E. de Chesières.

Une avant-garde peut être aux Ecovets.

Je lui enverrai de nouveaux ordres à Chesières, issue N.-E., le 3 à 10.15 M.
Saint-Maurice, le 1^{er} octobre 1910.

Le directeur des manœuvres,
FAMA, colonel.

Journée du 3 octobre.

Le 3, les deux détachements sont réunis suivant les prescriptions.

Bleu, 10^h M. à Chesières.

Rouge, 11^h30 M., à Chessel,

où le directeur des manœuvres envoie aux deux commandants un complément de situation.

Bleu.

Situation le 3 octobre à 10^h du matin.

Le détachement Bleu est à 10^h M. dans le secteur Chesières-Villars.

Son commandant apprend à cette heure :

- 1^o Qu'une forte colonne ennemie de toutes armes est signalée au Bouveret.
- 2^o Que les ponts de Collombey et d'Illarsaz sont détruits (supposé), mais non celui de Chessel où l'on entend tirer.
- 3^o Que le Lst. et les sapeurs se sont retirés sur Aigle qui est occupé (marqué par la Comp. de surnuméraires du R. J. 42 Lw.).

PRESRIPTIONS DE MANŒUVRE

1^o Les organes d'exploration ne pourront partir qu'à 11^h M.

2^o Le gros n'est disponible que dès midi.

Le directeur des manœuvres :
(signé) FAMA, colonel.

Rouge.

Situation le 3 octobre à midi.

Après un court combat au pont de Chessel contre une faible troupe de Lst., qui s'est dispersée, le détachement rouge a atteint Chessel à midi.

A ce moment son commandant apprend :

- 1^o Que les ponts de Collombey et d'Illarsaz sont détruits (supposé), qu'Aigle est occupé et qu'on a cru voir des troupes sur les hauteurs à l'Est d'Aigle sur les deux versants de la Grande Eau.
- 2^o Que par contre la rive gauche du Rhône est tout à fait libre jusqu'à Monthey où les ponts de la Vièze sont occupés par du Lst. (supposé).

PRESCRIPTIONS DE MANŒUVRE

1^o Les organes d'exploration ne pourront franchir la lisière Est de Chessel qu'à midi.

2^o Le gros ne pourra franchir ce point qu'à 2 h. s.

Le directeur des manœuvres :
(signé) FAMA, colonel.

Le même matin la compagnie de surnuméraires. était dirigée sur Aigle.

Dès 1^o S. elle occupait les ponts de la Grande Eau, de la lisière nord d'Aigle, en aval, jusqu'à celui du chemin de fer y compris.

Elle avait l'ordre (prescription de manœuvre) de tenir bon contre toutes forces ennemies même supérieures en nombre.

Dispositions du parti bleu.

Le commandant du détachement expédie à 11^o M. 2 patrouilles d'officier :

l'une par Plambuit sur Leysin pour surveiller les voies d'accès qui de Roche à Aigle conduisent à Leysin ;

l'autre par Panex sur Aigle pour surveiller la plaine et les voies d'accès de la rive gauche de la Grande-Eau.

Il établit, en outre, un poste d'observation d'officier aux Eco-vets d'où la vue est très étendue.

Puis il envoie sur la droite une compagnie (I/104) au col de Bretaye avec mission de couvrir les chemins venant du Sépey¹.

Il couvre son front par une autre compagnie (IV/103) poussée à Panex et qui est responsable des voies d'accès de la rive gauche de la Grande-Eau.

Cette compagnie détache un poste de sous-officier à Plambuit.

Il fera diriger plus tard une section de la comp. II/104 en grand'garde à Huémoz pour protéger sa gauche.

¹ Cette compagnie pousse un poste d'observation au Chamossaire et une grand garde à la Forclaz, qui elle-même établira des postes aux Ponts de la Tine et des Planches.

La compagnie aura le jour suivant une autre grand'garde sur le sentier d'Ar-gniolaz.

Sa liaison avec le commandant du détachement est assurée par un poste héliographique.

Enfin, il cantonne le reste du détachement à Arveye, Villars et Chesières et prend lui-même son quartier dans ce dernier village.

Dispositions du parti rouge.

A midi, le commandant du détachement expédie deux patrouilles montées et, faute de cavalerie, il utilise des officiers d'artillerie de montagne et des médecins. L'emploi de ces derniers comme patrouilles fit l'objet d'une remarque à la critique.

Ces deux patrouilles sont lancées l'une sur Yvorne, l'autre sur Aigle pour déterminer si l'ennemi s'y trouve.

Il envoie, en outre, deux sections d'exploration sur les deux routes que son détachement suivra.

Ces sections doivent s'établir l'une à la lisière sud-est d'Yvorne, l'autre au pont du chemin de fer de la Gryonne¹.

Encore avant le départ du gros, le commandant du détachement est avisé par ses patrouilles montées que l'ennemi occupe Aigle.

A 2^o S. le détachement se met en marche en deux colonnes.

Celle de droite, composée du bat. 12 et de quelques signaleurs part le long du grand canal, direction le pont à 500 m. au sud de Paquey.

Celle de gauche, avec laquelle marche le colonel Revilliod, formée du reste de ses troupes, suit la route Chessel-Roche, puis la grande route d'Yvorne.

Les colonnes ne doivent pas dépasser, sans ordre, la ligne « Bifurcation cote 408 au N.-O. d'Yvorne-passage à niveau 250 m. au nord de la « Halte » cote 398 ».

Comme le directeur de la manœuvre n'a pas l'intention de laisser le détachement rouge pénétrer à Aigle le même jour, il envoie à 3^o S. soir au chef de ce détachement la prescription de manœuvre suivante :

« Vous apprenez qu'Aigle est trop fortement occupé pour que vous puissiez songer à vous en emparer avant la nuit. »

Un instant après le commandant rouge reçoit de ses patrouilles le compte-rendu qu'Yvorne et les hauteurs à l'Est sont libres.

¹ Parties à midi²⁰ ces sections atteignent leurs objectifs peu après deux heures.

La première n'entrera pas en contact avec l'ennemi; la seconde, après un combat au pont du chemin de fer, devra se retirer hors de portée des défenseurs du pont.

Il se décide alors à passer la nuit dans le secteur Yvorne-Corbeyrier.

A 3³⁰ S. il donne l'ordre au bat. 12 de prendre position à la lièzière sud d'Yvorne pour parer à tout retour offensif venant d'Aigle.

Puis il fait filer le gros à couvert par les chemins de vignes du point 408 sur Vers-Cort et Corbeyrier où il va cantonner.

Le mouvement achevé, le Bat. 12 se loge à son tour à Yvorne.

Comme le temps s'est mis à la pluie et s'annonce froid et désagréable pour toute la période des manœuvres, le commandant de St-Maurice accorde pour ce soir-là la limitation du service de sûreté à la pose des gardes extérieures de cantonnement.

La compagnie de surnuméraires reçoit l'ordre supposé de se retirer, la nuit tombée, derrière la Gryonne.

En réalité, elle cantonne à Aigle et part le lendemain assez tôt pour n'être plus sur le chemin des troupes rouges.

L'abandon d'Aigle par le Landsturm bleu est signalé aux deux chefs de détachement.

Le commandant bleu expédie aussitôt une patrouille d'officiers sur Yvorne par Aigle et Ollon, et avise la compagnie de Panex de l'abandon d'Aigle par les troupes bleues.

Il est du reste orienté sur la situation de l'ennemi. Sa patrouille d'officier, envoyée primitivement sur Aigle, a été dirigée sur Veiges-Yvorne lors d'un premier compte-rendu téléphonique à 2³⁵ S¹. Elle lui annonce également à 5³⁵ S., de Boiveau, par téléphone également, l'arrivée de la colonne rouge dans le secteur Yvorne-Corbeyrier.

De son côté, le commandant rouge envoie deux patrouilles d'officiers dans le secteur Panex-Gryon, l'une par Panex, l'autre par Ollon.

Grâce à l'envoi de toutes ces patrouilles, le parti bleu sera renseigné très exactement sur le stationnement de l'adversaire et ce dernier apprendra qu'il n'y a pas de troupes ennemies à Leysin, mais qu'il y en a par contre à Chesières et Villars et que Panex est occupé et fortifié.

Journée du 4 octobre.

Parti rouge.

Le 3 au soir déjà, dès l'abandon d'Aigle par le Landsturm, le

¹ Rapport de Fontanney annonçant que la Grande-Eau est basse et presque partout franchissable.



Carte du terrain des manœuvres de Saint-Maurice en 1910.

commandant rouge escomptant probablement la mobilité et l'esprit d'offensive limités des bataillons de landwehr se décide à prendre le taureau par les cornes¹.

Il donne un ordre dont voici les paragraphes 1 et 2 :

1. Par suite de notre mouvement tournant probablement, les positions au S. d'Aigle ont été évacuées.

On signale des troupes qui ont passé à l'E. d'Ollon se dirigeant vers Panex.

2. *Je me décide* à attaquer demain les hauteurs à l'E. et au S. de Panex en appuyant cette attaque par l'artillerie depuis les environs de Veiges.

Dans ce but, la comp. sap. 2 Lw. partira à 7³⁰ M. pour préparer le chemin; puis à 8⁰ M. suivront le gr. art. mont. 1 et son soutien (comp. carab. II/1).

Le Bat. 12 quittera Yvorne à 8⁰ M. et poussera comme avant-garde jusqu'à l'Ecluse, où il attendra des ordres. Le reste du détachement sera rassemblé à cette même heure en colonne de marche à la sortie Sud de Corbeyrier.

Le 4 au matin, l'exécution a lieu conformément aux ordres, et la colonne principale est dirigée sur Aigle à la suite du bat. 12.

Pendant cette marche, le commandant du détachement rouge reçoit un nouveau rapport de patrouille confirmant et complétant ce qu'il sait du stationnement de l'ennemi.

Il donne à 10⁰ M., à la sortie nord d'Aigle, son ordre d'attaque proprement dit, tandis que le gros du détachement est à l'abri des vues dans les rues de la ville.

En voici le paragraphe 2.

« *J'ai l'intention* de chercher l'ennemi sur la rive gauche de la Grande-Eau et de le battre.

Je suppose l'ennemi sur les lignes Panex-les Planches-Plambuit ou les Ecovets-En Cabenson.

J'attaque aujourd'hui la ligne Panex-Salins, ensuite celle les Ecovets-En Cabenson.

Je veux atteindre avec autant de contact que possible cette première ligne E. de Salins-Panex ».

Pour cette attaque, le commandant rouge forme trois colonnes :

1^o à gauche le Bat. 12 avec pour objectif Salins et comme tâche de couvrir la gauche du détachement et de tourner la droite ennemie.

¹ Voir à la fin de l'article l'exposé de la situation du parti rouge par le colonel Revilliod.

2° Au centre, le bat. carab. 1.

3° A droite, le bat. carab. 2.

Ces deux bataillons doivent gagner la lisière des bois cotes 904-950 à l'ouest de Panex, s'y déployer, mais ne pas la dépasser sans nouvel ordre. Ils s'y rendront : le bat. carab. 1 par le sentier montant par la cote 703; le bat. carab. 2 par celui au nord de la cote 950.

Le mouvement des rouges commence à 11^h M.

Citons, en passant, le petit incident suivant :

Immédiatement avant la halte à Aigle une patrouille d'officier bleue allant se trouver nez à nez avec la tête de la colonne, n'avait eu que le temps de sauter dans une halle à côté de la route et de s'y cacher. Heureusement pour elle, aucun des braves carabiniers dont les faisceaux se trouvaient le long de la maison n'eut l'idée d'y entrer.

Parti bleu.

Le parti bleu est rassemblé à 7^h M. à la sortie nord-est de Chesières. Son commandant envoie une compagnie (I/103) à Plambuit où il n'y avait qu'un poste de sous-officier de la IV/103 et il renforce la grand'garde d'Huémox par le reste de la compagnie III/104, pour se couvrir dans la direction Ollon-Vallée du Rhône.

A 8^h30, le commandant bleu, qui jusqu'alors craignait une action par Leysin-Sépey contre sa droite, se doute du mouvement des troupes rouges sur Aigle; une patrouille lui a même donné l'indication erronée qu'une batterie descend sur Yvorne.

Il se décide alors à renforcer le secteur Plambuit-Panex-Ollon.

Il désigne comme commandant de ce secteur le commandant du bat. 103 et comme troupe le bat. 103 et la batt. de mont. 1.

Le gros du détachement a l'ordre de demeurer en réserve à Chesières, où il reste lui-même pour le moment.

A 11^h M. (à l'heure où les rouges quittent Aigle), le bataillon 103 se trouve dans son secteur.

Il a sa I comp. à Plambuit (dès le matin), ses II et III comp. en réserve de secteur au coude des Buits à l'est de Panex; sa IV comp. à Panex (dès la veille). Cette dernière s'est retranchée mi-partie à l'est et mi-partie au sud de la bifurcation cote 913, et a un service de postes et de patrouilles fort consciencieusement établi.

Ajoutons tout de suite que les deux comp. de réserve seront

portées peu après plus au nord, à la lisière du bois cote 1023. Quant à la batterie, elle est restée sur le plateau des Ecovets où son chef cherche une position d'où il puisse battre Panex.

Peu avant onze heures retentit le premier coup de canon de l'artillerie rouge, qui a pris position aux Larrets et à Prélan¹ au nord de Veiges et dont la batterie de droite tire sur les ouvrages établis devant Panex.

Le commandant du détachement bleu s'est porté aux Ecovets; malheureusement pour lui la direction des manœuvres lui coupe la communication téléphonique civile avec Panex, celle-ci passant par Ollon et par le secteur maintenant franchi par l'ennemi.

Ainsi, ne sachant pas exactement quelles forces le menacent, il craindra maintenant un mouvement sur sa gauche, par Ollon, et gardera trop longtemps sa réserve à Chesières.

Jusqu'à midi, rien de nouveau; les colonnes rouges progressent dans les bois; leur marche est signalée par les patrouilles du bat. 103.

A midi quinze, la tête du bat. 12 entre en contact à Salins avec une section bleue. Celle-ci se retire bientôt sur Plambuit poursuivie par le bataillon qui attaque la compagnie I/103.

A 1^h55, le bat. carab. 1, puis une demi-heure plus tard le bat. 2 ont terminé leur déploiement à la lisière du bois; ils se trouvent le 1^{er} entre les cotes 887-904, le 2^e entre 814-887 et commencent leur attaque concentrique sur Panex.

Une compagnie du bat. carab. 2 est réserve générale près de la cote 905.

L'artillerie rouge tire maintenant non seulement sur Panex, mais aussi sur Plambuit (batterie de gauche).

La réserve du bat. 103 déployée à la lisière du bois cote 1023 répond à son tour au feu de l'ennemi et tient en échec le bat. carab. 1 qu'elle aurait pu rejeter au début par une contre-attaque décidée.

¹ Le groupe d'artillerie est convert, comme nous l'avons dit, par la comp. sap. II Lw. qui est à l'ouest de Prélan masquée par le bois, et par la comp. carab. II/1 qui est établie comme suit :

- 1 section à Veiges,
- 1 section au sud de Leysin (hauteur cote 1273),
- 1 section à l'est de Leysin (grand'route de Sépey),
- 1 section patrouille d'off. au Pont de la Tine,
- 1 groupe patrouille au Pont des Planches.

Dès 1³⁰ S., la batterie bleue en position à la cote 1296 aux Ecovets ouvre le feu sur les assaillants de Panex¹.

Peu après 2 h. S., le commandant du bat. 103 se sachant attaqué par deux bataillons et craignant surtout d'être tourné par le bat. 12 qui lui est signalé dans la région de Plambuit-Salins se décide à la retraite. Les deux compagnies de Panex et de Plambuit ont l'ordre de se retirer sous la protection de l'artillerie et des compagnies de réserve.

Mais avant que cet ordre leur parvienne, Plambuit est enlevé à 2⁴⁵ S. par le bat. 12 qui attaque au S. et au N².

Peu après, c'est Panex que ses défenseurs doivent abandonner de peur d'être pris à revers par une partie du bat. carab. 2.

A 3⁰ S., tandis que le commandant du parti bleu vient de téléphoner l'ordre à sa réserve de se porter aux Ecovets, le directeur des manœuvres fait sonner *halte!* pour éviter un désordre complet. Puis, à 3³⁰, il envoie aux deux chefs de partis une prescription d'exercice³.

D'après celle-ci :

Le détachement *Bleu* se retire à l'Est des Ecovets pour stationner dans le secteur Villars-Chesières avec avant-postes sur la ligne Bretaye-Plan-Chamois-les Ecovets-Huémoz.

Le détachement *Rouge* s'établit sur la ligne Panex-Plambuit qu'il a enlevée, avec avant-postes sur le front Bondet-Les Buits-les Planches-les Léchières-Exergillod.

Nuit du 4 au 5 octobre.

Le gros des troupes *bleues* soit le bat. 103, la batt. de montagne et les troupes de forteresse passent la nuit au bivouac dressé immédiatement au nord de la route des Ecovets, à 1 km. environ de Chesières.

Le bat. 104 est tout entier aux avant-postes comme suit : à Bretaye la comp. I, avec les grand'gardes, déjà citées, à la Forclaz et sur le sentier d'Argniolaz.

¹ Cette batterie essuie aussi par moments le feu des batteries rouges, dont l'effet est probablement nul, vu la distance.

Qu'aurait été son propre effet ? il est très difficile de le dire ; d'une part très meurtrier sur ce qu'elle aura pu voir et prendre en écharpe, d'autre part très restreint étant donné la quantité de masques et d'angles morts.

² Vu la bonne défense de la compagnie bleue, l'arbitre retient le bat. 12 jusqu'à 3³⁰ S.

³ Le bat. 12 n'entend pas le signal et continue sa marche jusqu'à « En Cabenson-Les Tailles ». Ses compagnies descendent les unes (III et IV) sur Plambuit, les autres (I et II) sur les Planches.

Au centre, la comp. IV avec deux sections de grand'garde, l'une au sud des Tailles gardant les sentiers qui se dirigent vers « En Cabenson » et au pâturage cote 1494, l'autre à 200 m. à l'est de la cote 1296 couvrant les routes et sentiers venant de Panex-Plambuit.

Le reste de cette compagnie et la deuxième bivouaquent comme gros des avant-postes immédiatement au nord de la bifurcation des Ecovets. Enfin (comme déjà vu) à Huémoz la comp. III.

Le détachement *rouge* prépare une position de repli à l'Est de Panex, puis s'établit en cantonnements d'alarme : ses deux bataillons de carabiniers sont à Panex, les compagnies III et IV/12 se trouvent à Plambuit et les I et II/12 restent aux Planches.

Ces troupes se couvrent par de fortes gardes extérieures de cantonnement et par des patrouilles fixes d'officier d'une vingtaine d'hommes chacune et auxquelles on pourrait donner le nom de grand'gardes indépendantes.

Ces patrouilles sont envoyées à la lisière supérieure des bois sur la ligne cote 1241 à 500 m. à l'ouest de la cote 1296.

L'artillerie de montagne et les deux compagnies qui lui avaient été attachées ont reçu l'ordre de descendre à Aigle où elles passent la nuit¹.

Des deux parts, on patrouille fort et ferme, mais sauf quelques coups de fusil la nuit se passe sans incidents.

(A suivre).

VERREY, major.

¹ Seule, la patrouille d'officier reste aux Granges (E. Pont de la Tine), d'où elle marchera le lendemain par Argniolaz sur Beaucul.